

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Remettre les pendules à l'heure?

André Vanasse

Number 79, Fall 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/38630ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (1995). Remettre les pendules à l'heure? *Lettres québécoises*, (79), 5-6.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



Remettre les pendules à l'heure ?

LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE OCCUPE-T-ELLE la place qu'elle mérite dans nos bibliothèques et nos librairies ? L'importance qu'on accorde aux livres québécois dans les médias écrits et électroniques est-elle juste et équitable par rapport à celles des livres importés ? Telles sont les questions¹ que se sont posées Michel de La Durantaye, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et Jean-Paul Baillargeon, de l'Institut national de la recherche scientifique. Les deux chercheurs étaient secondés par un escadron d'attachés de recherche qui avaient pour fonction de mener une enquête sur le terrain auprès d'un nombre choisi de bibliothèques et de librairies, ainsi qu'auprès des certains médias écrits et électroniques.

Rappelons que c'est à la demande de l'Association nationale des éditeurs de livres — et grâce au soutien financier du ministère du Patrimoine canadien — que cette recherche a été menée. Celle-ci s'est principalement déroulée au cours de l'automne 1994.

Les résultats indiquent :

1. que « la visibilité des livres québécois en librairie est plus grande que leur présence » (p. 4) et que, selon les libraires, « parmi les titres les plus vendus, 60 % sont québécois » (p. 4) ;
2. que, dans les bibliothèques publiques, « la visibilité du livre québécois [...] est partout plus grande que sa présence, sauf aux comptoirs des best-sellers et de suggestions de lecture » (p. 4) ;
3. que, « dans l'ensemble, les quotidiens ont consacré la moitié de leurs articles sur le livre à des ouvrages québécois », que « la visibilité des articles sur ces livres est en général plus grande que celle des articles alloués à des ouvrages d'autres provenances » (p. 5) ;
4. que, en ce qui concerne les deux émissions de télévision qui se consacrent à la littérature, « si le livre québécois y est moins présent que dans la presse écrite, on lui accorde plus de temps d'antenne » qu'on ne le fait pour le livre étranger.

En somme, et même si mon résumé des faits saillants de cette enquête n'en donne qu'un bref aperçu, les personnes qui consulteront ce document auront la nette impression que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les éternels râleurs (je fais partie de cette race !) en prennent pour leur rhume. « Qu'avez-vous à vous plaindre ? semblent dire les enquêteurs. Vous obtenez partout un score plus élevé que la moyenne des livres québécois en circulation. »

Ma première réaction est de dire « bravo ». Ceux et celles qui se sont battus pour donner à la littérature québécoise la place qui lui revient de droit devraient être fiers des résultats de cette enquête. Sait-on que, au début des années soixante, le revenu des ventes du livre

québécois totalisait à peine de 10 à 15 % du chiffre d'affaires global du marché du livre au Québec ? Si on avait laissé le champ libre aux multinationales et si nos gouvernements n'avaient pas décidé d'aider les professionnels de l'édition en promulguant des décrets (suivis de lois) et en mettant de l'avant des politiques d'aide à l'édition, nous serions encore dans un état de totale dépendance culturelle par rapport à la France.

Il faut aussi rendre hommage à nos institutions scolaires qui, avec un bel enthousiasme et dans la foulée de la réforme de notre système scolaire entreprise par M^{re} Parent dès 1960, ont inclus la littérature québécoise dans nos programmes, depuis le secondaire jusqu'à l'université. Les résultats se sont peu à peu fait sentir : lentement, mais sûrement, nous avons grugé une part de plus en plus grande du marché du livre. Aujourd'hui, on juge que nous détenons de 33 à 35 % des ventes du livre au Québec, pourcentage qui correspondrait à notre présence matérielle en librairie.

C'est sur cette base (33 % de présence matérielle du livre québécois correspondant à 33 % du chiffre d'affaires) qu'a été menée cette enquête. Ainsi, dès l'instant où notre « visibilité » excède 33 % en librairie, on considère que nous sommes « excédentaires » par rapport à notre présence réelle en librairie. Même mode de calcul pour les bibliothèques, sauf que, dans ce cas précis, la moyenne de 33 % est abaissée à 22 %. La raison ? C'est la moyenne de livres québécois qu'on retrouve dans les bibliothèques.

Ainsi donc, le principe qui guide cette enquête veut qu'une équipollence entre la présence matérielle du livre en librairie et sa « visibilité » (qu'on a chiffrée) constitue la moyenne à atteindre. C'est à partir de cette règle qu'on a pu affirmer que, dans les librairies, la littérature québécoise occupe plus de place qu'elle n'en mérite, dans une proportion du reste qui excède souvent 5 %.

Même constat pour les journaux. Dans ce cas précis, la proportion grimpe même considérablement. « La part de l'espace brut allant à des livres québécois est de près de 52,5 %. » (p. 61)

Par contre, l'enquête révèle que les émissions de télé, particulièrement *Plaisir de lire* et *Sous la couverture* se montrent plutôt chiches à l'égard de la littérature québécoise. Seulement 21 % des titres commentés sont québécois. Même si le temps qui est accordé à ces livres s'élève à 24 % (voir p. 65), il n'y a pas de quoi pavoiser. J'en conclus que ceux qui se sont plaints (Alain Stanké et moi-même, entre autres) avaient raison de le faire.

Cette enquête, il faut le répéter, a été menée à partir de données

apparemment incontournables. Dans les faits, on n'accorde aucune valeur « ajoutée » aux livres québécois par rapport aux livres français. En somme, un livre québécois équivaut à un livre français.

J'en vois déjà qui grimpent dans les rideaux. « Holà, me lancent-ils, pourquoi faudrait-il que la valeur du livre québécois soit *a priori* plus grande que celle du livre français ? Décidément, vous charriez : non seulement les livres québécois seraient alors outrageusement subventionnés, mais il faudrait, en plus, leur attribuer une " valeur ajoutée " ? Vraiment, ne trouvez-vous pas qu'il y a une limite à l'indécence ? »

Je répondrai dans un premier temps qu'il n'est pas vrai que le livre québécois est infiniment plus subventionné que, par exemple, le livre français. Selon l'analyse faite par Samson, Bélair, Deloitte et Touche intitulée *Étude sur le financement des arts et de la culture au Québec*², nous sommes déficitaires financièrement au titre des arts et de la culture par rapport à la France. Le budget du ministère de la Culture de la France correspond à 0,90% du budget total du pays alors que, dans le cas du Québec, ce budget n'a jamais dépassé, à ma connaissance, les 0,72%. En outre — et on serait porté à penser le contraire —, les montants considérables accordés au renouvellement et à l'entretien des musées et des grandes institutions ne sont pas différents d'un pays à l'autre. (« La problématique des grandes institutions en France semble, toutes proportions gardées, identique à celle du Québec³ », dit le rapport.) En fait, ce qui fausse les chiffres, quand on tente de comparer les politiques en matière culturelle des deux pays, c'est qu'on met côte à côte toujours les subventions accordées par l'État français en regard de celles accordées par le fédéral et le provincial au Canada. Or, l'État français ne consacre que 38,9 % des subventions totales aux arts et à la culture. Ce sont les organismes régionaux (8,9 %) et surtout municipaux (52,2 %) qui sont les plus généreux en France puisqu'ils fournissent 61,1 % des subventions totales. Au Québec, c'est la situation inverse qui prévaut : 78 % des subventions consenties aux arts et à la culture viennent de l'État (gouvernements fédéral et provincial) alors que l'aide municipale ne compte que pour 22 %⁴. Ainsi, si on additionne toutes les subventions que les éditeurs français reçoivent — et particulièrement celles qui sont accordées par les départements et les mairies —, le total risque à coup sûr d'être supérieur, surtout en région, à celui que reçoivent les éditeurs québécois. Les auteurs du rapport ne manquent pas du reste de signaler l'inertie des villes dans le dossier des arts et des lettres : « La comparaison de la contribution financière des villes du Québec avec les villes européennes est, à cet égard, troublante⁵. » Cette remarque s'applique aussi au Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal, dont le budget pour les arts est à peu près convenable, mais qui n'accorde aucune subvention à l'édition (bien qu'il en donne aux revues culturelles).

Dans un deuxième temps, je signale que le principe que je mets de l'avant se fonde sur l'hypothèse — qui mériterait d'être confirmée d'une façon plus officielle, j'en conviens — que, même si les livres québécois sont en moins grand nombre sur les tablettes des librairies, les revenus qu'ils génèrent sont, quant à eux, plus importants que ceux engendrés par les livres importés. Je m'explique : plusieurs indices sérieux laissent croire que notre performance en librairie est très supérieure à celle du livre étranger. Selon plusieurs spécialistes du marché du livre, la vente de livres québécois représenterait 60 % de toutes les ventes au Québec. Ce pourcentage paraît très élevé par rapport à un pourcentage généralement admis (35 %) depuis dix ans. Pourtant, il est indirectement confirmé par les chercheurs qui ont mené

leur enquête sur le terrain. Les libraires interrogés n'ont-ils pas répondu que « parmi les titres les plus vendus, 60 % sont québécois » (p. 4) ? En outre, c'est précisément à partir de ce pourcentage (60 % du marché du livre serait détenu par des éditeurs québécois) qu'a été rédigé un article statistique à paraître prochainement dans *Chiffres à l'appui* (vol. VIII, n° 4), une revue qui se spécialise dans l'inventaire de nos données culturelles. Selon les chiffres recueillis par Gaétan Hardy, avec la collaboration de Jean-Paul Sylvestre et d'Hélène Vachon, les ventes totales de livres au Québec (en chiffres bruts) s'élèveraient à 500 millions de dollars (voir p. 1). Or, la part du marché que détient le livre québécois a été établie à 306 millions (voir p. 13), c'est-à-dire à un peu plus de 60 % du chiffre d'affaires global. Autrement dit, avec la moitié moins de livres en librairie, le Québec vend deux fois plus de livres que les éditeurs étrangers.

Je repose donc ma question : la valeur du livre québécois est-elle la même que celui du livre français ? Si nous détenons 60 % du marché, est-il normal que notre coefficient de visibilité soit fixé à 30 % ? Doit-on se montrer heureux d'avoir moins de 25 % de visibilité dans les bibliothèques et dans les émissions de télé ? Est-ce faire preuve d'un nationalisme frileux que d'exiger d'avoir droit à un traitement à la mesure de notre valeur marchande ?

Loin de moi l'idée de faire des reproches aux auteurs de cette recherche. Ils ont accompli un travail remarquable. Et ils l'ont fait avec beaucoup de sérieux et de rigueur. Le problème n'est pas là. Il réside plutôt dans le fait que nous ne disposons pas actuellement de statistiques « officielles » qui nous permettraient de connaître avec précision la part que détiennent les éditeurs québécois dans l'ensemble du marché du livre au Québec. Ces données, il me semble, pourraient être assez facilement accessibles. Il suffirait de demander aux distributeurs (ils sont peu nombreux) de faire connaître leurs ventes « ventilées », c'est-à-dire leurs ventes par éditeur. On pourrait ainsi connaître à la fois le chiffre d'affaires net des éditeurs et leur appartenance nationale.

On comprendra aisément que si les données de base sur lesquelles est fondée cette enquête n'étaient pas les bonnes, tous les résultats en seraient faussés. Alors, au lieu de crier victoire devant les pourcentages obtenus, il faudrait se poser de sérieuses questions sur le traitement que nous accordent les librairies, les bibliothèques et les médias. En fait, seuls les journaux nous consacreront l'espace auquel nous aurions véritablement droit. Les autres institutions concernées seraient nettement en dessous d'une moyenne acceptable.

Sur la foi des informations qui me parviennent des spécialistes du livre, je continuerai de réclamer que notre littérature occupe la place qu'elle mérite dans les lieux où on la diffuse.

Si de nouveaux chiffres me prouvent à l'évidence que j'ai bêtement erré, alors je ferai amende honorable...

Je suis têtù, mais pas obtus !



Le directeur,
André Vanasse

1. Le titre de cette enquête est plutôt long : *Une évaluation du traitement accordé à l'édition canadienne d'expression française dans les médias francophones et de la place qu'occupe le livre d'ici dans les librairies et les bibliothèques publiques, Université du Québec à Trois-Rivières et Institut de la recherche scientifique, s.l., 1995, 172 p. et annexes.*
2. Voir Samson, Bélair, Deloitte et Touche, *Étude sur le financement des arts et de la culture au Québec*, (Québec), Ministère des Affaires culturelles du Québec, novembre 1990, 324 p.
3. Ibid. p.143.
4. Ibid. p.149. Tous ces pourcentages sont présentés dans un tableau qui regroupe plusieurs pays d'Europe.
5. Ibid. p.10.